



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85134

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes fait part à l'honorable parlementaire des informations suivantes, à la date du 1er juillet 2010 : la moyenne des trois rémunérations les moins élevées des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, est : sur une année, de 41 144 EUR ; sur un mois, de 3 429 EUR. La moyenne des trois rémunérations les plus élevées des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, est : sur une année, de 80 340 EUR ; sur un mois, de 6 695 EUR.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85134

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8211

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10786